

Subventions pour Congrès - Année 1995

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d' allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon au cours de l'année 1995 :

- 4 000 F à l'Association ENSMM-Etudes composée d'élèves ingénieurs de l'ENSMM regroupés au sein d'une association loi 1901, membre de la Confédération Nationale des Juniors-Entreprises (CNJE), pour l'organisation du congrès des Juniors-Entreprises de la région Est. Cette manifestation s'est déroulée les 4 et 5 février dernier et a réuni une soixantaine de personnes (Budget prévisionnel : 18 000 F).

- 4 000 F au Département Chimie de l'IUT de Besançon pour l'organisation des désormais classiques «Olympiades de la Chimie», 11^{ème} du nom qui se sont déroulées le 22 février et auxquelles ont participé 104 élèves sélectionnés (BP : 47 000 F).

- 5 000 F au CREHU (Centre de Recherche sur l'Espace Humain et Urbain) pour l'organisation du colloque international ayant pour thème le problème des centres-villes, les 3 et 4 mars, à l'Institut de Formation des Maîtres, Fort Griffon. Une trentaine de spécialistes français, anglais, italiens et hongrois ont participé aux travaux (BP : 65 000 F).

- 8 000 F à l'Association Nationale des Retraités Hospitaliers pour l'organisation du 4^{ème} Rassemblement National des Retraités Hospitaliers, du 24 au 26 avril prochain, au Kursaal. 300 membres venant de toute la France sont attendus (BP : 240 000 F).

- 8 000 F au Club des Enseignants d'Electronique, d'Electrotechnique et d'Automatique pour l'organisation du 35^{ème} Congrès National du club, du 3 au 5 mai prochain, au Kursaal. 200 enseignants sont inscrits et participeront à la manifestation (BP : 314 000 F).

- 10 000 F au Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté pour l'organisation du 13^{ème} Congrès de la Fédération Française de Généalogie qui regroupera l'ensemble des associations françaises auxquelles se joindront certains pays francophones (Belgique, Suisse, Québec...). Quelque 800 personnes sont attendues à Micropolis du 5 au 8 mai (BP : 895 000 F).

- 6 000 F au Service de Pharmacologie du CHU dirigé par le Professeur BECHTEL pour l'organisation du 10 au 12 mai au Kursaal, de la Conférence Européenne sur la spécificité et la variabilité des médicaments, conférence intégrée dans le cadre de la Coopération Européenne en matière Scientifique et Technique (COST). Cette manifestation aura lieu au Kursaal en présence de 250 scientifiques de 25 nationalités différentes (BP : 450 000 F).

- 20 000 F à l'Union Nationale des Arbitres de Football, section de Franche-Comté, pour l'organisation du 29^{ème} Congrès National, à Micropolis, du 2 au 4 juin prochain. 700 personnes venant de toutes les régions de France seront présentes (BP : 1 413 000 F).

- 6 000 F à l'Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation pour l'organisation, en partenariat avec les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, sous l'égide de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, d'un colloque sur «la Résistance et les Français : la lutte armée et les maquis» du 15 au 17 juin. Une cinquantaine d'intervenants de 9 pays participeront à ce colloque (BP : 195 000 F).

- 7 000 F à l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques pour l'organisation de la 6^{ème} Université d'été du 8 au 13 juillet. 120 participants, universitaires et professeurs, de toutes les académies sont attendus (BP : 350 000 F).

- 7 000 F à la FOEVEN pour l'organisation de son université européenne d'été sur le thème «Ecole et Citoyenneté en Europe», du 22 au 26 août, au Kursaal, une centaine de stagiaires dont 40 venant de divers pays européens assisteront aux travaux (BP : 155 000 F).

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 85 000 F sera imputée au chapitre 961.4/657.89052.00200 du budget principal de l'exercice courant.

M. ALAUZET : Je veux juste connaître les raisons qui ont motivé le dépassement habituel des subventions -qui est je crois plafonné à 10 000 F- pour l'Union Nationale des Arbitres de Football qui obtient une subvention de 20 000 F.

M. BARETJE : C'est la commission qui a souhaité exceptionnellement doubler la somme maximum pour M. VAUTROT et son Union Européenne.

M. LE MAIRE : Les 20 000 F ne sont pas pour Michel VAUTROT, c'est pour l'organisation de ce congrès des Arbitres de Football.

M. BARETJE : Les commissaires ont pensé que le renom de la Ville de Besançon et pour ce type de manifestation, il fallait faire un effort tout à fait exceptionnel.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.